

Day	Min	Max	Precip
MER 29	11	31	0
JEU 30	16	22	0,5
VEN 01	12	25	0,3
SAM 02	13	32	0
DIM 03	18	33	0
LUN 04	19	33	0

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildium**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques



Le stade "fermeture de la grappe" est atteint dans la majorité des situations. Les parcelles les plus tardives de Mauzac sont au stade "début fermeture" et les Merlot et Fer servadou les plus tardifs sont encore au stade "grains de pois".

"Fermeture de la grappe" sur Fer servadou.

## DONNEES METEOROLOGIQUES

### Météorologie:

La semaine dernière a été bien arrosée. Selon les secteurs, les cumuls sont compris entre 28 et 42 mm, se rajoutent les pluies de lundi, environ 15 mm. Un peu de grêle a accompagné les pluies orageuses de jeudi, les dégâts se limitent à quelques baies éclatées.

Cette semaine, le beau temps est de retour. Quelques gouttes sont annoncées pour jeudi, ensuite les températures devraient repartir à la hausse.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

#### Observations:

Sur les témoins non traités, les symptômes sur jeunes feuilles et sur grappes progressent encore. Au vignoble on observe quelques symptômes sur grappes, généralement ils ne concernent que quelques baies. Les symptômes sur grappes peuvent être plus importants sur les parcelles fortement impactés en début de saison et/ou avec des dégâts en 2021.

#### Analyse de risque:

Des contaminations ont eu lieu lors des pluies de la semaine dernière et du début de cette semaine, des nouvelles sorties de symptômes sur baies sont attendues dans les prochains jours.

A partir du stade "fermeture de la grappe" la sensibilité des baies diminue, toutefois en présence de symptômes sur grappes, restez vigilants, jusqu'à la "véraison".

### Préconisations

**La semaine en cours s'annonce sèche. En présence de symptômes sur grappes restez vigilants. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies.**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.



Black-rot sur baies

## A retenir

Intervenez avant la pluie jusqu'au stade " fermeture complète des grappes"

## MILDIU

## Analyse de risque

**Observations:**

Les symptômes présents sur le vignoble et les témoins non traités, sont de faible intensité et très localisés. Cette semaine, aucun nouveau symptôme n'est signalé. A ce jour, le mildiou est une problématique globalement bien maîtrisée.



Mildiou sur feuille

**Modélisation:**

Des contaminations ont été modélisées le 24 juin, elles sont de type épidémiques pour les pluies supérieures à 25 mm et pré-épidémiques pour les pluies inférieures. Les symptômes issus de ces contaminations seront visibles en fin de semaine.

Sur l'ensemble des secteurs, des cumuls compris entre 15 et 25 mm pourraient déclencher des contaminations épidémiques.

## Préconisations

**La semaine en cours s'annonce sèche, en l'absence de pluie aucune contamination n'est possible. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies.**

\* Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Cuproxat SC, ChampFlo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir :

\* 200g/ha

Attention le nombre d'application maximum des produits à base de cuivre varie selon les spécialités.

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

**A retenir**

Soyez couverts à l'approche des pluies.

## OIDIUM

## Analyse de risque

**Observations:**

Des symptômes sont présents sur feuilles et sur grappes, sur témoins non traités et sur quelques parcelles sensibles de Gamay, Chardonnay, Merlot, Duras et Muscadelle. Dans la majorité des situations, l'oïdium est bien maîtrisé.

**Analyse de risque:**

Sur les parcelles saines, qui ont atteint le stade "fermeture complète des grappes", la phase de sensibilité est terminée.



Oïdium sur grappe

## Préconisations

**Au stade "fermeture complète", la protection peut être stoppée sur les parcelles saines. En présence de symptômes, restez vigilants, protégez jusqu'à la "véraison".**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

**Attention aux risques de brûlures si les températures sont supérieures à 30°C.**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

\* Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max) .

**A retenir**

Fin de la protection sur les parcelles saines, au stade "fermeture complète".

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Eudemis : Le vol se termine. Des perforations sont observées sur tous les secteurs.  
Eulia: les captures diminuent, le vol se termine.



Perforation et larve L3

## Préconisations

**Il est trop tard pour intervenir sur la G2. La gestion de la G3 sera raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en fin de G2 (si le seuil de nuisibilité est atteint). Pensez à relever les pièges.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Surveillez les perforations.

## CICADELLES VERTES

## Analyse de risque

**Observations**

Le nombre de larve est encore faible, mais de nombreux adultes volent dans les parcelles. Des grillures sont observées sur les cépages sensibles.

**Analyse de risque**

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.



Grillures sur Merlot

## Préconisations

**Surveillez vos parcelles, les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.**

La gestion de ce ravageur peut être couplée avec les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée.

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles:

\*Sokalcjarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

\*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Surveillez vos parcelles.

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

**Observations**

Des larves sont observées au vignoble et des symptômes sont visibles.

Symptômes de flavescence dorée



## Préconisations

**Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 est terminé et le T2 doit être réalisé entre le 17 et le 29 juin. Le T3 est soumis à l'analyse de risque, il est à réaliser 10 jours après le T2 (du 27 juin au 9 juillet).**

Le T3, est conseillé sur les parcelles les plus à risque, c'est à dire celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2021, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

Des traitements réalisés groupés entre vigneronns d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

\* Pyrevert, pyrèthrine (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT= 50m

**Attention:** épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

**A retenir**

T2 en cours et T3 entre le 27 juin et 9 juillet.

## MESURE AGRO-ÉCOLOGIQUE

### L'enherbement sous le rang ; stratégie pour limiter l'usage des herbicides.

L'enherbement sous le rang est une alternative au désherbage chimique et il peut également permettre d'éviter les contraintes liées au désherbage mécanique. Il est utilisable en agriculture biologique.

Le couvert enherbé est entretenu uniquement par la fauche. Il permet de protéger les sols contre l'érosion, de maintenir le taux de matière organique et de préserver la biodiversité.

#### Mise en oeuvre

L'enherbement sous le rang peut être conduit soit avec la flore naturelle de la parcelle, soit avec un semis d'espèces disponibles sur le marché (espèce unique ou en mélange).

- L'enherbement naturel présente des facilités de mise en place. Mais au fil des ans, la pression exercée par les adventices augmente et elles peuvent à terme entrer en concurrence avec la vigne. Selon les espèces présentes, la concurrence peut être plus ou moins importante.

- Le semis est une solution pour pallier les insuffisances de la flore de la parcelle. L'enherbement naturel peut être trop concurrentiel, avoir une végétation trop élevée ou une faible couverture du sol.

Le semis permet de mieux contrôler l'alimentation en eau et en azote, par le choix d'espèces adaptées. Mais l'implantation est parfois difficile.

#### Choix des espèces

L'espèce ou le mélange choisi devra avoir un développement aérien faible afin de limiter le nombre de tonte, une bonne couverture au sol et ne pas trop concurrencer la vigne.

Les exemples ci-dessous permettent de limiter le développement des adventices et se montrent moyennement concurrentiels.

\* graminées pérennes peu poussantes: fétuque rouge, fétuque ovine, koelerie, dactyle....

\* légumineuses source d'azote et contribuant à enrichir le sol: trèfle fraise (attention implantation difficile), trèfle blanc nain, lotier...

#### Implantation et entretien

Le travail du sol avant l'implantation peut être réalisé avec des outils interceps classiques, il doit être soigné. Quant au semoir, il est possible de le réaliser (auto-construction) avec des éléments simples disponibles sur le marché. Il est préférable de semer à l'automne afin de faciliter l'implantation du couvert.

La tonte sous le rang se heurte à la problématique de l'approche de la souche, comme le travail du sol inter cep.

Il existe des tondeuses à lame ou à fil qui sont adaptées à l'inter rang. Avec ces matériels, le passage au plus près des souches n'est pas sans risque, il peut engendrer des blessures.

Les brosses sont moins agressives pour les souches, elles agissent sur la végétation par abrasion au sol. Elles peuvent être polyvalentes herbe/pampres. Les brosses sont plus adaptées pour entretenir un enherbement naturel, un couvert semé pourrait être endommagé.

Pour maîtriser un enherbement naturel ou semé, 3 à 4 passages par an sont nécessaires.

#### Incidence sur la qualité et le rendement

L'enherbement sous le rang génère une concurrence avec la vigne, en éléments minéraux et en eau. Avec cette technique, pour gérer le stress hydro-azoté, il est préférable de conduire l'inter rang en pratiquant un travail du sol léger, un engrais vert et/ou une fertilisation.

L'enherbement sous le rang qu'il soit naturel ou semé entraîne une réduction du rendement, de la vigueur et aussi une diminution de la teneur en azote assimilable des moûts,

En revanche, on note l'augmentation des teneurs en sucres et polyphénols et une amélioration de l'état sanitaire.

Cette technique est envisageable dans certaines situations: vignobles de la façade atlantique, sols profonds, objectif de production contrôlé, parcelles vigoureuses. Dans ces conditions l'enherbement sous le rang peut être une solution pour limiter la vigueur et améliorer la qualité.

**Voir aussi la fiche technique sur GECO (Ecophyto PIC) : [Pratiquer l'enherbement spontané ou semé total de la vigne](#). (Accédez à la fiche depuis la Newsletter)**

## DIVERS



**Botrytis :** Les premiers symptômes sont signalés sur Gamay, Chardonnay et/ou à partir de symptômes de black-rot sur baies.

*Botrytis sur grappe, Gamay*

**Dégâts de grêle:** On peut observer quelques baies éclatées.

*Dégâts de grêle*



*Brûlures sur baies.*



*Brûlures sur feuilles*

**Phytotoxicité :** Des brûlures sur baies et apex peuvent être observées. Attention au mélange Pyrevert et soufre.

## Prochain bulletin le 5 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_cepp\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 - 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) - 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) - 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) - 06.69.32.70.75

